



COMITE DE DIRECTION

PROCES-VERBAL

LE 12.01.2026
Visioconférence

Présents : M. Romain FERET, Président
Mmes COURTET, LORET, ONFROY et SALEM
M. BINET, BUCHON, CAKMAK, CALARNOU, CERDAN, DESHEULLES, HAMON, LEVASSEUR, LEROUX, LEROY, MENDES, RASTELL, ROUTIER et VOISIN

Excusés :
MM. BENAZZOUZ, CAUCHOIS, DEROIN, GOURDEL et SANSON

Participant sans voix délibérative : Mmes ABERGEL et DAYAUX et M. LAFLEURIEL
MM. COURTOIS VIARD et RIVIERE, pour la partie « sportive

Le Président, Romain FERET, ouvre la séance et présente ses meilleurs vœux aux membres pour l'année 2026.

1 – SPORTIF

MM. COURTOIS VIARD et RIVIERE sont conviés afin de restituer les différentes visites effectuées auprès des clubs candidats à l'organisation des événements.

Il est rappelé que le souhait est de prendre, lorsque cela est possible, des décisions sur deux saisons afin de permettre une meilleure répartition des événements sur le territoire et de limiter le nombre de visites.

1.1 – Validation de la candidature retenue pour les finales régionales Futsal

Deux candidatures ont été reçues pour l'organisation des finales régionales Futsal : celles du **FC Flérien** et de l'**US Ouest Cotentin**.

Après deux années consécutives d'organisation à Flers, il est constaté un nombre limité de candidatures, principalement en raison du manque d'infrastructures adaptées sur le territoire.

S'agissant de la candidature de l'**US Ouest Cotentin**, il est précisé que le secteur ne peut être retenu pour l'accueil des finales régionales, compte tenu du nombre important de jeunes participants attendus et de conditions de sécurité jugées insuffisantes.

Il est par ailleurs indiqué qu'il n'est pas possible, à ce stade, de se positionner sur une attribution pour deux saisons.

La candidature du **FC Flérien** est retenue à l'unanimité.

1.2 – Validation de la candidature retenue pour le Festival U13 Pitch

Cinq candidatures ont été reçues pour l'organisation du Festival U13 Pitch.

Après échanges, les membres du Comité de direction décident de ne se positionner que sur trois candidatures, en excluant :

LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE
AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

19, RUE PAUL DOUMER, 14100 LISIEUX
02 30 32 03 03 | LIGUE@NORMANDIE.FFF.FR



- le **FC Flérien**, déjà retenu pour l'organisation des finales régionales Futsal et ayant accueilli les finales de Coupe de Normandie lors des deux dernières saisons ;
- le **FC Argentan**, organisateur du Festival U13 Pitch durant plusieurs années consécutives.

Conformément au principe évoqué précédemment, les membres décident de se positionner sur une **attribution pour deux saisons**.

- **Pour l'édition 2026**, trois candidatures sont étudiées : **Pacy-Ménilles RC, AF Virois et FC Équeurdreville-Hainneville**.

À l'issue du vote, la candidature de **Pacy-Ménilles RC** est retenue à la majorité, avec le résultat suivant : 7 voix pour Pacy Ménilles, 6 voix pour l'AF Virois, 4 voix pour le FC Équeurdreville-Hainneville et 2 abstentions.

- **Pour l'édition 2027**, deux candidatures sont examinées : **FC Équeurdreville-Hainneville et AF Virois**.

À l'issue du vote, la candidature du **FC Équeurdreville-Hainneville** est retenue à la majorité, avec le résultat suivant : 9 voix pour le FC Équeurdreville-Hainneville, 8 voix pour l'AF Virois et 2 abstentions.

Au travers de ces désignations, le Comité de Direction a exprimé une volonté d'ouverture quant au déroulement de ces manifestations vers des territoires habituellement jugés excentrés, affirmant ainsi son souci d'une activité sur l'ensemble du territoire.

1.3 – Validation de la candidature retenue pour les finales régionales de Coupe de Normandie

Deux candidatures ont été reçues pour l'organisation des finales régionales des Coupes de Normandie : celles de l'**ESM Gonfreville** et du **FC Saint-Lô Manche**.

Conformément à l'orientation retenue précédemment, les membres du Comité de direction décident de se positionner sur une **attribution pour deux saisons**, à savoir les éditions **2026 et 2027**.

À l'issue des échanges et après interventions de plusieurs membres, il est décidé d'attribuer les finales à l'**ESM Gonfreville** pour cette saison pour cette saison lui permettant ainsi de mettre en évidence les installations réalisées et au **FC ST LO MANCHE** pour la saison 2026/2027.

2 – VALIDATION DU PROCES-VERBAL

Le Président soumet à l'approbation le procès-verbal de la réunion du 1^{er} décembre 2025. Il est validé à l'unanimité.

3 – INFOS FFF/LIGUE

3.1 – Infos FFF

- **Opération FFF « Tablette »** : La FFF lance une opération nationale d'aide à l'équipement des clubs, à compter du 26 janvier 2026 et jusqu'au 29 mars 2026. Celle-ci prévoit un bon de réduction de 50 € par tablette, dans la limite de cinq tablettes par club (selon critères d'éligibilité liés notamment au nombre d'équipes engagées), soit 250 € maximum par club.
- **Opération « Caméras embarquées » pour les arbitres** : la FFF a lancé une expérimentation relative à l'utilisation de caméras embarquées par les arbitres au sein de certains Districts. Les Districts de l'Eure, du Calvados et de la Seine-Maritime se sont portés volontaires et ont reçu trois caméras pour mener des tests. Le District de la Manche attend les résultats de ces expérimentations avant de se positionner. À ce stade, le sujet n'est pas encore traité au niveau de la Ligue, aucune discussion n'ayant été engagée avec l'arbitrage. Il est convenu d'attendre l'analyse des districts en fin de saison.
- **Séminaire référents engagement** : 22&23 janvier 2026 à la FFF
- **CO LFA** : réunion à Lisieux le 24 mars 2026
- **Réunion des Directeurs de Ligue** : 31 mars & 1^{er} avril 2026 à la FFF



3.2 – Infos Ligue

- **Grenelle de l'arbitrage**
 - Retour sur la réunion du 10/01 : Romain FERET a fait un point sur l'organisation de la réunion, qui s'est tenue en présence des Présidents de Districts et des représentants de leur territoire concernant l'arbitrage. Il s'est déclaré très satisfait du déroulement de la réunion et de la qualité des échanges.
 - Prochaine réunion : le 11/04 à Lisieux
- **E-Sport**
 - Début des compétitions le 13/01
 - 2 districts ont organisé une phase départementale (Eure, Manche), les autres ont été gérées par Anthony CORDOBA
 - Finale prévue le 11/04 à la Halle aux Toiles à Rouen
- **Conférence/formation neutralité**
 - Prochaine échéance le 15 janvier 2026 à Evreux (au District de l'Eure pour la formation et à l'Hôtel du Département pour la conférence). Le Président remercie le District et le Département pour leur accueil.
- **Réunion des chargés de com' Ligue/Districts**
 - Le 22 janvier 2026 à Lisieux
- **Remise des diplômes BMF/BEF 2024/2025 et conférence neutralité : le 9 février 2026 à Houlgate**
 - 17h-18h30 : Conférence
 - 18h30 : Remise des diplômes
 - *Sous réserve de la confirmation des horaires*
- **Conférence neutralité en partenariat avec le Conseil Départemental de la Seine-Maritime**
 - le 7 avril 2026 à l'Hôtel du Département à Rouen

4 – COMMUNICATION

Romain FERET informe les membres de la décision d'annuler la tournée des plages prévue l'été prochain, en raison de l'importante charge de travail que cela représente pour le service communication.

5 – JURIDIQUE

5.1 – Tableau des incapacités

Suite aux courriers reçus des services compétents de l'État et en application du principe de précaution, les licences des cas signalés sont suspendues ou interdites, selon la demande, conformément aux dispositions de l'article 85 des Règlements Généraux (1 abstention).

La décision concernant les incapacités ci-dessus peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Judiciaire de Caen. La recevabilité de ce recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la publication du présent Procès-Verbal sur le site internet de la L.F.N. (www.normandie.fff.fr), dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.

6 – DIVERS

6.1 – Mouvements dans les structures

Il est fait état de la demande de l'équipe technique régionale d'intégrer plusieurs techniciens au sein de la Commission Régionale du Statut des Educateurs afin de garantir la présence d'au moins un technicien en cas d'indisponibilité des autres. Cette proposition est validée à l'unanimité par les membres.

Commissions	Personne	Type	Poste
Statut des Educateurs	Hakli DAHMANE et Ludovic PERRE	Intégration	Membres



6.2 – Festival U13 Pitch

Sadia SALEM propose aux membres du Comité de Direction de se positionner rapidement s'ils souhaitent être chef(fe) de délégation pour le Festival U13 Pitch à Capbreton, le premier week-end de juin. Elle rappelle qu'il est nécessaire de désigner deux personnes : une pour les U13 Garçons et une pour les U13 Filles. Ces nominations seront validées lors d'une prochaine réunion.

Elle informe les membres que la Direction Fédérale de l'Engagement invite les ligues à proposer la candidature d'un club pour participer au tournoi « Une seule couleur, celle du maillot », qui se tiendra à Clairefontaine le 21 mars 2026. Cet événement sportif inclusif, organisé depuis 2024, se déroule à l'occasion de la semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme et de la journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Le tournoi se joue en Foot à 8 mixte U14-U15.

Plusieurs clubs ont déjà été identifiés en raison de leurs actions, et les Présidents de Districts sont sollicités pour compléter cette liste. Elle se chargera de vérifier que tous les clubs disposent de licenciés garçons et filles dans les catégories concernées, puis de les consulter rapidement. Les membres seront ensuite sollicités pour donner leur avis sur le club retenu.

Le Président,



Romain FERET

Le Secrétaire Général,



Roger DESHEULLES

